

Tarkett lance sa feuille de route Climat 2030

L'organisme indépendant Science Based Targets (SBTi) débute aujourd'hui l'évaluation des objectifs de réduction de gaz à effet de serre de Tarkett

PARIS, 3 février 2022 - Tarkett, un leader mondial des solutions de revêtements de sol et de surfaces sportives innovantes et durables, annonce aujourd'hui sa nouvelle feuille de route Climat 2030, en ligne avec l'objectif de l'Accord de Paris, ayant pour ambition de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C. L'entreprise réduira de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de sa chaîne de valeur à l'horizon 2030¹. L'organisme indépendant Science Based Targets (SBTi) débute aujourd'hui l'évaluation et la validation des objectifs de réduction de gaz à effet de serre de Tarkett.²

La feuille de route Climat de Tarkett pour 2030 couvre les réductions des émissions de gaz à effet de serre de ses propres activités (Scope 1) et de son énergie achetée (Scope 2) – ainsi que celles issues du reste de sa chaîne de valeur, des fournisseurs aux clients finaux (Scope 3).

SBTi est un partenariat entre le CDP, le Pacte mondial des Nations Unies, le World Resources Institute (WRI) et le World Wide Fund for Nature (WWF). Les objectifs basés sur la science sont conçus pour maintenir la planète dans les limites de son budget carbone mondial dans le but de freiner l'augmentation des températures mondiales et les effets du changement climatique. L'industrie du bâtiment peut contribuer de façon importante à la préservation des ressources et à l'atténuation de l'impact climatique, puisqu'elle représente environ 40 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (production, transport et incinération) et 60 à 70 % du total des déchets³.

« Ensemble avec nos équipes, nous avons fixé des objectifs climatiques en ligne avec l'Accord de Paris », déclare Arnaud Marquis, Directeur du développement durable et de l'innovation chez Tarkett. « Nous travaillons désormais en étroite collaboration avec l'organisme indépendant SBTi pour évaluer et valider nos objectifs, et contribuer plus significativement à un monde neutre en carbone d'ici 2050. Ces objectifs sont extrêmement ambitieux, car seulement 10 % de nos émissions sont liées à nos opérations de fabrication, le reste provenant de l'utilisation des matières premières, du traitement et de l'incinération de nos produits en fin d'usage. Cet engagement est une bonne nouvelle pour nos clients car en nous fixant des objectifs sur l'ensemble de notre chaîne de valeur, nous contribuons directement à la réduction de leur propre empreinte carbone. Nous avons la responsabilité d'agir pour transformer notre industrie. Et pour le faire rapidement, nous avons besoin du soutien de toutes nos parties prenantes ».

Au cours de la dernière décennie, Tarkett a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de

¹ Versus 2019, scope 1, 2 et 3

² Science-Based Targets est une organisation indépendante qui définit et promeut les meilleures pratiques en matière de fixation d'objectifs fondés sur la science, et qui évalue et approuve de manière indépendante les objectifs des entreprises pour accélérer la transition vers une économie à faible émission de carbone. Pour plus d'informations : <https://sciencebasedtargets.org/companies-taking-action>

³ 2019 Global Status Report for Buildings and Construction & International Energy Agency (IEA) & Eurostat).

38 % (Scope 1 et 2)⁴ et entend accélérer ces progrès dans le cadre de sa feuille de route Climat 2030. Pour preuve, la plateforme mondiale d'évaluation climatique CDP⁵ a très récemment attribué un score B à Tarkett. Il s'agit du deuxième niveau le plus élevé qu'une entreprise puisse atteindre en matière de performance climatique. L'amélioration de l'efficacité énergétique des sites de production, l'approvisionnement en énergies renouvelables et le développement de produits éco-conçus ont déjà permis de réduire de façon importante les émissions de gaz à effet de serre. Grâce à l'écoconception, les équipes de Tarkett identifient et utilisent des matériaux de haute qualité à faible empreinte carbone. Cette approche fondée sur les principes Cradle to Cradle[®] diminue le besoin de matières premières vierges ce qui réduit son empreinte carbone. Enfin, dans le cadre de sa stratégie d'économie circulaire, Tarkett a développé le programme ReStart[®]. Il permet à ses clients de ne pas incinérer ou mettre en décharge leurs revêtements de sol en fin d'usage mais de les recycler, réduisant ainsi leur empreinte carbone.

Retrouvez plus d'informations sur les engagements climatiques de Tarkett sur le [nouveau site internet du Groupe](#).

A propos de Tarkett

Riche de 140 années d'histoire, Tarkett est un leader mondial des solutions innovantes de revêtements de sol et de surfaces sportives, et a réalisé un chiffre d'affaires de 2,6 milliards d'euros en 2020. Offrant une large gamme de solutions intégrant des sols vinyles, linoléum, caoutchouc, moquettes, parquets et stratifiés, gazons synthétiques et pistes d'athlétisme, le Groupe sert ses clients dans plus de 100 pays dans le monde. Avec plus de 12 000 collaborateurs et 33 sites industriels, Tarkett vend 1,3 million de mètres carrés de revêtement de sol chaque jour, à destination des hôpitaux, des écoles, de l'habitat, des hôtels, des bureaux ou commerces et des terrains de sport. Engagé dans une démarche d'économie circulaire et de réduction de son empreinte carbone, le Groupe met en place une stratégie d'éco-innovation inspirée des principes Cradle to Cradle[®], alignée avec son approche Tarkett Human-Conscious Design[®]. Tarkett est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment B, code ISIN FR0004188670, code mnémorique : TKTT). www.tarkett-group.com

Contacts Médias

Tarkett

Thomas Isaak - communication@tarkett.com

Brunswick - tarkett@brunswickgroup.com - Tél.: +33 (0) 1 53 96 83 83

⁴ Entre 2010 et 2020, scope 1 & 2, valeurs absolues en kg par CO2e

⁵ Plus de 13 000 entreprises représentant plus de 64 % de la capitalisation boursière mondiale ont publié leurs données environnementales – inclus le climat - via CDP en 2021.